

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

EMPLOIS :

- Dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétences, le CM a décidé le renouvellement, pour une durée de 10 mois, à compter du 01/01/2021, du poste d'agent d'animation (durée hebdomadaire de travail de 25 heures).

SYNDICAT DES EAUX DES MONTS FAUCILLES :

Soucieuse de conserver les équipements de lutte contre l'incendie en bon état de fonctionnement, la Commune a décidé de confier au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles l'entretien des poteaux et bouches d'incendies communaux.

Après lecture de la convention définissant et détaillant les modalités de cette mission, le CM a autorisé le Maire à la signer.

FORET :

ONF :

Le CM a retenu les propositions de l'Office National des Forêts pour l'assise des coupes de l'exercice 2021.

SOUTIEN :

Le CM a affirmé son opposition au projet de réorganisation de l'ONF Grand-Est.

BUDGET :

Considérant les préconisations de l'inspection générale des finances, le Maire a invité le Conseil Municipal à se prononcer sur la dissolution du budget annexe forêt au 31/12/2020 et son intégration dans le budget Principal.

Le CM a refusé de dissoudre le budget annexe forêt au 31/12/2020.

PAYS DE LA VOGE : Le CM a accepté la participation financière à l'Association Intercommunale de Développement Local du Pays de la Vôge s'élevant à 362,95 € pour l'année 2020.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Le CM a pris bonne note de la démission d'une conseillère Municipale.
- Le Maire relance les responsables de Commissions communales sur l'importance de se réunir avant fin Novembre afin de préparer les projets communaux qui seront soumis à arbitrage financier ultérieurement.
- Info plan Macron : *France Relance*, est une aide potentielle pour toutes les entreprises et collectivités. Nous devons y être attentif.
- Mise en œuvre de 3 nouvelles boucles de parcours vélo, organisées par le Pays d'Epinal et la commune. Elles se situent entre le Port, et les hameaux de Reblangotte, Nobaimont et la Neuve Verrerie.
- Demande de volontaires pour représenter le Val de Vôge aux commissions de la CAE :
 - a) urbanisme, mobilité, consommation foncière,
 - b) énergie,
 - c) environnement.

- Information sur la possibilité de régler les factures (cantine) par le système numérique “payfip”.
- Suggestions et propositions de clôtures de la cour d'école afin que celle-ci soit sécurisée pour la réutilisation par les enfants, à la fin des travaux de l'école.

Le Maire,
Eric DEL MISSIER